



SOFEPADI

*Solidarité Féminine pour la Paix et
le Développement Intégral*



Rapport annuel 2020

I. ABREVIATIONS ET SIGLES.

ADF : Alliance of démocratiques forces

AGR : Activités Génératrice des Revenues

APS : Assistante Psycho- Sociale

AVEC : Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit

BCNUDH : Bureau Conjoint de Nations Unies pour les Droits Humains

CAM : Centre d'Apprentissage de Métiers

CDT : Conseillères De Terrain

CDV : Conseil pour le Dépistage Volontaires ;

CKWM : Centre Karibuni Wa Mama ;

DI : Dommages et Intérêts

ECL : Enfant en Conflit avec la Loi

FRPI : Force de Resistance Patriotique pour l'Ituri

FPIC : Force de patriotique et Intégrationniste du Congo

GD : Groupe de Dialogue

HCR : Haut-Commissariat pour les refugies

HGR : Hôpital General de Référence

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

ISTM : Institut Supérieure de Technique Médicale

ISP : Institut Supérieure Pédagogique

NP : Noyau de Paix

ONGDH : Organisation Non Gouvernemental de Droits Humains

PCA : Présidente du Conseil d'Administration

PGR : Procureur Général de la République

PNC : Police Nationale Congolaise

PPFE : Police de Protection des Femmes et des Enfants

RCR : Radio Canal Révélation

RTK : Radio Tangazeni Christo

SGBV : Violences Basées sur le Genre ;

SVS : Survivantes de Violences Sexuelles

TMG : Tribunal Militaire de Garnison

TGI : Tribunal de Grande Instance

VVS : Victimes de Violences Sexuelles

II. INTRODUCTION

C'est dans un contexte sécuritaire et humanitaire dégradé, doublé de la crise sanitaire de la pandémie à Corona Virus, déclarée en RDC depuis le 10 mars 2020 que la Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral, « SOFEPADI » en sigle, a apporté son soutien à des milliers des femmes et filles ainsi que des communautés affectées par les effets des conflits armés et les multiples violations des droits de l'homme dans les provinces du Nord-Kivu, Ituri et Kinshasa en République Démocratique du Congo.

Avec ses 20 ans d'engagement comptabilisées cette année, la SOFEPADI s'implique sans relâche dans la promotion et la défense des Droits Humains principalement ceux de la femme et de la jeune fille ainsi que la consolidation de la paix et la promotion de la bonne gouvernance dans les zones du pays où les groupes armés locaux et étrangers perpètrent des crimes de guerre et contre l'humanité, en toute impunité et liberté.

C'est avec le soutien des communautés, autorités congolaises et partenaires financiers que la SOFEPADI réussit d'articuler son action autour de son plan quinquennal 2019-2024 adopté par son Assemblée générale en 2018 dont l'**objectif Global est de Contribuer à la consolidation de la paix par l'éradication de violences basées sur le genre, la promotion des droits socioéconomiques et la transformation des conflits intercommunautaires à l'Est de la RDC**. Par le truchement de ce programme quinquennal, la SOFEPADI vise à 'atteindre 187 000 bénéficiaires directs ainsi que d'autres membres de la communauté de manière indirecte. Ces bénéficiaires sont composés essentiellement des :

- ✚ Femmes et filles victimes de violences sexuelles et autres violences basées sur le genre ;
- ✚ Des animateurs de la société civile : confessions religieuses, associations féminines, associations des jeunes, organisations des droits de l'homme, associations savantes, diverses corporations et syndicats, structures basiques de santé, leaders coutumiers...
- ✚ Des acteurs clés : Acteurs étatiques, spécialement des opérateurs du secteur de la justice, des acteurs aussi Internationaux qui œuvrent dans la répression des violences sexuelles, la justice et la sécurité ;

- ✚ Des membres des communautés en conflit et ayant bénéficié de l'expertise de la SOFEPADI dans le règlement de leurs différends, les groupes des jeunes, les mutuelles des femmes rurales, ...
- ✚ Des leaders des partis politiques, les femmes candidates politiques, les organisations féminines de la société civile, les coalitions et composantes politiques.

Ainsi, ce présent rapport retrace les différentes réalisations de la SOFEPADI au cours de l'année 2020 et qui sont littéralement axées sur 7 objectifs spécifiques qui suivent :

1. Assurer la prévention et la réponse aux survivantes de violences basées sur le genre à travers les actions de mobilisation communautaire et de prise en charge holistique de survivantes ;
2. Assurer la promotion de droit à la santé sexuelle et reproductives des femmes et de jeunes ;
3. Améliorer la cohabitation pacifique entre les communautés et assurer la représentation des jeunes et de femmes dans instance décisionnelles ;
4. Assainir l'environnement et l'écosystème en impliquant les femmes et les jeunes dans la protection et la promotion de la justice climatique;
5. Assurer la promotion des droits fondamentaux des femmes et de jeunes, spécifiquement les droits économiques sociaux et culturelles ;
6. Renforcer les capacités d'autonomisation des femmes et des jeunes filles;
7. Assurer le renforcement institutionnel de la SOFEPADI.

III. CONTEXTE GENERAL DES ZONES D'INTERVENTION

Les provinces du Nord-Kivu, de l'Ituri où la SOFEPADI exécute ses activités, les groupes armés dont FRPI, CODECO, FPIC sont actifs provoquant ainsi une crise humanitaire et de mouvement des populations vers les zones sécurisées.

Selon l'aperçu des besoins humanitaires, l'Ituri est l'une des 10 provinces de la RDC avec des zones de santé classées comme ayant des niveaux de vulnérabilité « catastrophiques ». La crise humanitaire qui sévit en Ituri est longue et complexe, avec des violences ethniques et intercommunautaires récurrentes, notamment des attaques contre les populations civiles ; déplacements de population fréquents et répétés ; des niveaux élevés d'incidents de protection, y compris la violence basée sur le genre ; l'insécurité alimentaire et la malnutrition ; mauvais accès à l'eau potable ; et la perte de moyens de subsistance. En raison de la faiblesse du système de santé et des conflits en cours, l'Ituri est sujette aux épidémies graves de rougeole, d'Ebola et la pandémie à COVID -19seau routier médiocre et un terrain éloigné, entravent l'accès humanitaire en Ituri. Les populations à risque et vulnérables comprennent les PDI, les rapatriés, les réfugiés, les communautés d'accueil, les enfants et les adultes associés aux forces armées et aux groupes armés et les minorités, y compris les communautés autochtones.

La violence basée sur le genre est omniprésente. Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée. L'enquête la plus récente sur la démographie et la santé en RDC (2013-2014) a rapporté : `` Parmi les femmes déjà mariées âgées de 15 à 49 ans, 57% ont déjà été victimes de violence conjugale (émotionnelle, physique ou sexuelle) commise par leur mari ou partenaire actuel ou ancien. « Plus de la moitié des femmes (52%) avaient déjà subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans, tandis que 27% avaient subi des violences physiques au cours des 12 mois précédents. Dans l'ensemble, 27% des femmes ont déjà subi des violences sexuelles et 16% des violences sexuelles au cours des 12 derniers mois. Une prévalence élevée de la violence sexiste existe en « temps de paix » en Ituri, et ces niveaux élevés de violence quotidienne sont amplifiés et exacerbés dans les situations de conflit armé dans la province de l'Ituri.

La violence sexuelle et sexiste à l'égard des femmes et des filles est omniprésente, en particulier dans les zones de conflit, notamment la violence entre partenaires intimes, les mariages précoces et forcés et la

violenxe sexuelle. Au cours de janvier-Décembre 2020 selon le rapport de sous cluster VBG, l'ituri a enregistré 5755 cas de VBG. Des groupes armés non étatiques et des soldats des FARDC (Forces armées de la République démocratique du Congo) ont été impliqués dans des viols et des violences sexuelles. En Ituri, les FRPI et CODECO continuent à perpétrer des violences sexuelles, malgré les négociations de paix en cours

IV. PRESENTATION DES REALISATIONS SELON DES DIFFERENTS RESULTATS

RESULTAT 1 : la prévention et la réponse aux survivantes de violences basées sur le genre est assurées à travers les actions de mobilisation communautaire et de prise en charge holistique de survivantes.

1. les messages de mobilisation sur les violences basées sur le genre sont largement diffusés au sein des communautés :

Au cours de l'année 2020, la SOFEPADI a eu à mettre en place des mécanismes communautaires chargés de prévention, d'alerte et de référencement des cas de violences basées sur genre vers les structures de prise en charge dans les 4 territoires (Djugu, Mahagi, Aru et Irumu) de la province de l' Ituri, le Territoire de Beni, les villes de Beni et Butembo, Bunia et Kinshasa. A cet effet, plusieurs activités de mobilisation communautaires ont été réalisées par ces derniers en collaboration avec les animateurs de la SOFEPADI.

-La tenue des Sensibilisation communautaires ;

Durant la période sous rapportage, 226 séances des sensibilisations communautaires ont été réalisées dans les institutions scolaires, les bornes fontaines, les marchés, les sites de déplacés de territoires de Beni, d'Irumu et Djugu. Au cours de ces séances 21335 personnes ont été atteintes par les thématiques développées dont 4814 hommes, 7842 femmes, 2921 garçons et 3446 filles. Ces sensibilisations s'articulaient sur les thématiques suivantes : la vulgarisation des textes des lois réprimant les violences sexuelles, les mesures barrière pour lutter contre le Covid 19, les conséquences des mariages précoces, la Masculinité positive, les stéréotypes liés aux VBG, l'importance de venir aux soins endéans 72 heures, la santé sexuelle et reproductive de jeunes et les mécanismes de référencement des cas VBG, le

leadership féminin, la consolidation de la paix et la résolution des conflits, à travers la province de l'Ituri, du Nord-kivu et de la ville de Kinshasa.

- ☑ Une campagne baptisée « SEMA » sur le droit de la femme et violence basée sur le genre avait été organisée et tenue dans les villes de Beni, Butembo, les communes rurales d'oicha, Mangina et Kasindi. Cette campagne avait pour but d'amener la femme de la communauté de prendre connaissance de ses droits et de dénoncer tout cas de violences subies. Au total, 1743 personnes avaient été directement touchées par 40 sessions de sensibilisations communautaires
- ☑ sensibilisation des 45 femmes vivant dans des maisons de tolérance et dans des débits de boissons sur « le rôle de la femme au maintien de la paix et sur les EAS ». Dans le but d'impliquer les femmes et les jeunes filles aux maintiens de la paix. Elles avaient alors pris connaissance de leur rôle à jouer pour le maintien de la paix dans la ville de Beni et s'étaient engagées à œuvrer dans l'intérêt supérieur de la communauté en collaborant étroitement avec les services de sécurité et en dénonçant tout abus et violation de leurs droits. Elles avaient ainsi saisi l'opportunité pour dénoncer les cas des violences et abus qu'elles subissent.
- ☑ Sensibilisations des jeunes sur les violences faites aux femmes (violences basées sur le genre) et 16 formes des violences sexuelles dans les Communes Bungulu, Beu, Ruwenzori, Mulekera en ville de Beni. 200 jeunes sensibilisés s'étaient engagés à changer leurs comportements chacun dans sa famille et dans leurs communautés respectives et concourir à la promotion des droits de la femme.
- ☑ Sensibilisations (réalisées à kinshasa) prière de completer

- **La Tenue des Conférences sur le harcèlement sexuel en milieu universitaire**

- Dans l'objectif d'encourager la dénonciation de harcèlement sexuel dans les milieux Universitaires, deux conférences débat ont été organisées en Ituri dont une à Aru et une autre à Bunia. Les Etudiants des différentes institutions supérieur et universitaires de Aru et Bunia avaient participé activement dans les échanges. Au total, 227 Etudiants avaient pris part à ces deux activités dont 95 femmes et 133 hommes. Plusieurs aspects liés aux conséquences de harcèlement sexuel et le manque de dénonciation ont été développés par les participants. Au terme de ces deux activités, 4 clubs genre composés de 10 membres chacun dont 5 filles et 5

garçons avaient été créés dans les institutions universitaires ayant pris part aux activités afin de poursuivre avec les sensibilisations sur l'importance de dénoncer et combattre le harcèlement au sein de leurs institutions respectives.

- Conférence avec les jeunes filles à l'occasion de la campagne des 16 jours d'activisme avec comme thème international : « **Oranger le Monde : financer, prévenir, répondre, collecter** » : 135 jeunes filles élèves et issues des mutualités des jeunes de Beni avaient été sensibilisées sur les Exploitations et Abus sexuel, et principalement au sujet du harcèlement sexuelle en milieu communautaire. Il s'était agi de la vulgarisation également du protocole de Maputo pour la promotion de droits de la femme et des jeunes filles. Au terme de l'activité, les participantes s'étaient engagées à dénoncer tous cas d'EAS dans la communauté et sensibiliser dans leurs écoles et mutualités respectives. Deux cas de harcèlement sexuel avaient été à l'occasion dénoncés et documentés.
- La campagne en ligne pour lutter contre les v

-L'animation des émissions Radio diffusées :

La radio reste un des moyens les plus puissants et accessibles pour atteindre un plus grand nombre des auditeurs qui vivent dans les zones rurales tout comme urbaines. La proximité des radios communautaires en fait d'importants vecteurs d'éducation, de sensibilisation, d'acquisition de connaissances et un outil pour influencer sur la dynamique des rapports sociaux et traiter des inégalités de genre. Cependant, les horaires d'écoute de la radio par les hommes et les femmes ne sont pas les mêmes. C'est pourquoi, Pour s'assurer qu'une émission soit écoutée autant par les hommes que les femmes nous faisons quelques fois de rediffusion à des heures différentes et adaptées à chaque groupe.

Au cours de l'année 2020, 227 tranches d'émissions radios et 24 spots ont été diffusées en Ituri et au Nord-Kivu à travers les territoires de Beni, Aru, Mahagi, Mungwalu, ainsi que les villes de Kinshasa, Beni, Butembo et Bunia. Ces émissions ayant touché près de 300 000 personnes dont les femmes et jeunes sont diffusées en langues locales afin de pouvoir sensibiliser et répondre aux questions des auditeurs sur différentes thématiques, telles que : vulgariser les textes des lois répriment les violences sexuelles, les mesures barrière contre les covid 19, le mariage des enfants, le genre, la Masculinité positive, les stéréotypes, l'importance de la prise en charge holistique, la santé sexuelle et reproductive de jeunes, etc. Les spots diffusaient des messages portés par les hommes influents de la communauté sur les circuits de référencement des

Survivants dans les structures appuyées par SOFEPADI, les leaders communautaires mobilisant contre la covid et les violences basées sur le genre en période de covid 19.

Ces émissions ont permis à la communauté de se rendre eux-mêmes dans les structures de prise en charge. C'est pourquoi, au cours de l'année, nous avons identifié 386 cas qui se sont auto référés sur 1297 pris médicalement en charge.

-Distribution des dépliants informatifs et brochures :

Le dépliant est un outil qui permet de diffuser une information brève, concise et ordonnée à toute personne ou groupe intéressé d'avoir un minimum d'information sur les services disponibles y compris les informations permettant de contacter l'organisation. C'est dans ce sens que, 2500 dépliants, flyers et brochures contenant différents messages selon le thème à traiter, ont été produits et distribués lors des séances des sensibilisations et d'information.

-Installation des boîtes à suggestion :

6 boîtes à suggestion ont été installées dans les lieux publics à Mahagi et à Aru afin de recueillir des suggestions, plaintes et des commentaires de façon anonyme au cours de l'année sur l'ensemble d'activités menées par la SOFEPADI et particulièrement en vue de mesurer le niveau de satisfaction des bénéficiaires de nos services. Sur ce, après 3 mois de leur implantation, 60 lettres ont été dépouillées, elles ne contenaient que les messages de félicitations et des remerciements à la SOFEPADI pour ses activités au service de la population.

2. PRISE EN CHARGE HOLISTIQUE DES CAS SGBV

➤ Prise en charge Médicale

1. Province de l'Ituri

- **La fréquentation du centre médical KARIBUNI WA MAMA :**

Le Centre Médical Karibuni wa Mama offre une prise en charge holistique aux survivants de violences Basées sur le genre et autres soins spécifiques à toute personne désireuse de se faire soigner dans le dit centre.

Il a élargi ses activités à partir du mois de Mai 2020 après l'obtention d'une autorisation de fonctionnement. Ce qui a permis de changer automatiquement son statut d'un centre à une Clinique dénommée **Clinique gyneco-obstetrique**. D'où elle a actuellement comme paquet **«paquet complémentaire d'activité»**. C'est ainsi que le premier malade a été mis au lit à partir du mois de juillet 2020.

De Janvier à Novembre 2020, Le centre KARIBUNI WA MAMA a reçu **7731** patients dont **5523** nouveaux cas et **2208** anciens cas.

Tableau 1 : Fréquentation du centre médical KARIBUNI WA MAMA en 2020

	Consultation anciens cas	Consultation nouveau cas	Moyenne mensuelle (anciens et nouveaux cas)	Moyenne consultation mensuelle des nouveaux cas
Nombre	2208	5523	703	502

Commentaire : De ce tableau 1 nous déduisons que la moyenne de fréquentation mensuelle du Centre médicale KARIBUNI WA MAMA de nouveaux cas est de 502 patients, avec une consultation journalière moyenne de 17 nouveaux patients.

Tableau 2 : Répartition du taux de fréquentation du CKWM selon les différentes plaintes des patients (Nouveaux cas)

Types de plainte des patients	Femmes	Hommes
Infections Sexuellement Transmissible	1296	452
Planning familial	201	0
Violences sexuelles	560	9
PVV	32	10
Conseil Dépistage Volontaire du VIH/SIDA	972	181
Autres PATHOLOGIES	442	233

LABORATOIRE	912	183
Hospitalisation	22	18
Total	4437	1086

Commentaire : Ce tableau nous indique que, 1748 sur 5523 patients soignés souffraient des infections sexuellement transmissibles qui représente 32 % ; 1153 sur 5523 soit 21 % représentent les personnes qui ont consulté le centre pour le dépistage volontaire du VIH/SIDA, parmi lesquels 28 patients testés positifs.

De 201 patients qui ont fréquenté le service de planning familial, 90% ont opté pour l'implant/Implanon. C'est une méthode préférée par les couples car elle présente moins d'effets secondaires et empêche les va et viens au centre.

Prélèvement et examens des échantillons au service de laboratoire :

Au cours de l'année 2020, 789 patients dont 659 Femmes et 130 hommes ont été accueillis au service du laboratoire. Dans l'ensemble 1421 examens ont été réalisés ou la fièvre typhoïde et la malaria occupent le pourcentage élevé de 25 % par rapport aux autres pathologies.

Vue sur la prise en charge Médicale des victimes des violences sexuelles :

Dans le cadre de l'assistance des survivants de violences sexuelles et celles basées sur le genre en province de l'Ituri, la SOFEPADI apporte une assistance médicale, psycho sociale, juridique et la réinsertion socio-économique des survivants de violences sexuelles en province de l' Ituri. Pour cela, grâce à son centre médical Karibuni wa Mama, elle apporte un appui en Kit post viol et d'autres intrants médicaux nécessaires dans certaines zones de santé à travers les 5 territoires de la province de l' Ituri afin de rapprocher les soins aux bénéficiaires dépourvus de moyen pour se déplacer vers l' hôpital.

Au cours de cette année 2020, la SOFEPADI a identifié et pris en charge médicalement **1543** nouveaux cas SGBV en Ituri dont 1526 cas de violence sexuelle et 17 cas des autres types de VBG.. Ces cas sont repartis comme suit : **569** cas traités au CMKW et les autres cas ont été pris en charge dans les autres structures appuyées par la SOFEPADI à travers la province de l' Ituri. Il s'agit des Zones de santé d'Adi (Aru), Drodoro, Angumu, Nizi, FATAKI, Tchomia, Logo,

Komanda et Bunia. Parmi ces survivants 760 soit 49, 2 % sont des mineurs (moins de 18 ans) et 776 soit 50,3% des adultes. 17 sur 1543 Survivants sont de sexe masculin soit 1,1 %.

- **Accessibilité aux soins** : 725 cas soignés avant 72h00 soit 47 % et 818 cas soignés après 72h00 soit 53 %.
- **Grossesse issue de viol** : Il y a eu 57 cas des grossesses enregistrés.
- **Risque de contamination au VIH** : sur 564 SVS qui ont accepté volontairement de se faire dépister (après conseil) 5 sont sortis positif
- **Age des victimes** : l'âge de victimes varie entre 4 ans et 80 ans
- **Nombre et statut des agresseurs** : Nous avons un total de 1890 agresseurs, avec possible cas des viols collectifs.

Tableau 3 : Etat des agresseurs selon qu'ils sont connus ou inconnus / civils ou militaires

Identité des agresseurs bien connus		Probabilité d'avancer avec le dossier en justice	
civils	Militaires (FARDC et PNC)	Agresseurs connus et les dossiers ont la chance d'avancer en justice	Agresseurs inconnus et aucune chance d'avancer avec le dossier en justice
983	907	983	907

Commentaire : Ce tableau renseigne que 983 agresseurs soit 52 % sont des civils connus et dont les dossiers ont une forte chance d'avancer en Justice, contre 907 agresseurs qui sont des Militaires (FARDC, PNC) et les miliciens soit 28 %.

-Référencement des cas de violences sexuelles pour prise en charge à la SOFEPADI:

633 cas identifiés et pris en charge cette année soit 44.57% ont été référés par la police/ les services juridiques, 447 cas soit 31.47 % sont référés par les structures communautaires à travers les sensibilisations communautaires, 262 cas soit 18.45 % sont référés par les conseillères terrain et en fin 78 cas ont été référés par les Association féminine soit 5.49 %.

-Réponse des médecins (du centre KARIBUNI WA MAMA) aux réquisitions :

Durant la période sous reportage, 602 réquisitions à Médecin venues des différentes instances Judiciaires, afin de soutenir les dossiers des victimes en justice ont reçues des réponses. Cela démontre l'apport du personnel médical dans l'évolution des dossiers des victimes de violences sexuelles en justice

-Organisation des campagnes de soins par la clinique mobile :

La clinique mobile est une expérience de SOFEPADI en Ituri, elle consiste en une organisation des services médicaux, psychosociaux et légaux par des équipes pluridisciplinaires. Elle rapproche l'accès aux services de santé holistique à la population déplacés de certains milieux ruraux de l'Ituri. Le but des cliniques mobiles est d'apporter les soins holistique aux populations déplacées internes se trouvant à des zone éloignées et plus particulièrement aux survivantes de violence sexuelles et aux patients déplacés internes.

L'apport de la clinique mobile est plus perçu au niveau communautaire dans les zones de santé suivantes: Bunia, Nizi, Angumu, Logo, Tchomia, Drodro, Fataki et Lita). Au cours de cette année 2020, 12 cliniques mobiles ont été effectuées dans les zones de santé de Bunia, Nizi, Fataki, Angumu, Logo, Tchomia, Drodro et Lita) pour répondre aux besoins humanitaires occasionnés par la situation sécuritaire qui sévit en territoire de DJUGU et Mahagi. 435 Personnes entre autres, 385 Femmes y ont été soignées dont leur âge varie entre 16 et 75 ans.

Les personnes ont consulté pour des infections urinaires mais aussi pour la planification familiale; 42 femmes et jeunes filles ont accédé aux différentes méthodes de contraception et pour préserver leur dignité, des kits de dignité et des kits d'accouchement ont été remis aux bénéficiaires, 368 Condoms ont été distribués aux hommes et femmes pendant les séances de sensibilisation sur la santé de reproduction.

- Gestion de la Pharmacie

Quantité de Kits PEP reçue : 1895 KITS PEP;

- Quantité de Kits PEP distribués/consommés : 1729 KITS PEP; -
- Quantité de Kits PEP restant : 166 KITS.

2. Province du Nord-Kivu

Au cours de l'année 2020, de janvier à décembre, 214 cas de violence basée sur le genre ont été identifiés et accompagnés, parmi lesquels il ya eu: **89** cas de violence sexuel avec un cas d'Exploitation et abus sexuel commis par agent de la MONUSCO sur une élève de la 5^{ème} année des humanités à Beni, **3 cas** de viol massif, **3 cas** de viol avec torture ou blessure, **1 cas** d'inceste.

-125 cas ont été les autres formes de violence (violence, psychologique, physique, économique, dénis de ressources, abandon d'enfant, violence conjugale, conflit de terre, conflit d'héritage...)
Dans ce cas de VBG, deux humanitaires dont travaillant l'un pour l'UNICEF et l'autre pour DRC ont été mis en accusation.

L'âge des survivantes de violence sexuel varie comme suit :

- 0 à 5 ans= 5
- 6 à 11 ans = 6
- 12 à 17 = 54
- 18 à 25 = 11
- 25 à 50 = 8
- 51 à 80 = 4
- De 81 et plus= 1

Parmi les 81 survivantes des violences sexuelles accompagnées, 48 ont bénéficié des soins médicaux avant 72h00, 35 après 72h00 et 6 autres n'ont pas eu les soins médicaux car enregistrés avec enfants issus de viol .

Points spécifiques des soins apportés aux survivantes des violences sexuelles :

-Suite aux agressions, 5 survivantes ont été hospitalisées pour plus de soins spécifiques

- une survivante souffrante de fistule causée à la suite des agressions lors de son viol, a été transférée à Goma à l'hôpital Heal Africa pour des soins appropriés.
- 9 enfants issus de viol ont bénéficié de paiement des factures de leurs soins médicaux.

Au cours de l'année 2020, 16 survivantes ont été identifiées avec grossesse issue de viol et 4 survivantes de moins de 17 ans atteintes de VIH SIDA.

Il est évident de noter ici que la SOFEPADI à BENI ville et territoire travaille en partenariat avec les hôpitaux et centres médicaux auprès desquels nous referont les cas pour la prise en charge médicale et la facture est honorée par la SOFEPADI en son intégralité.

3. KINSHASA et ISIRO

Au cours de l'année 2020, 105 cas dont 32 des violences sexuelles et 73 cas des violences basées sur genre ont été enregistrés et prise en charge par la SOFEPADI à Kinshasa à travers les hôpitaux partenaires «CICM» pour la prise en charge médicale et avons effectué les référencement pour la prise en charge juridique. Les autres composantes de la prise en charge ont été réalisées directement par la SOFEPADI

3. PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

Compte tenu des répercussions psychologiques à la fois très graves et très durables des violences sexuelles, il est essentiel que la survivante bénéficie des accompagnements psychosociaux aussi rapidement que possible pouvant l'aider à guérir dans un meilleur délai

En intervenant immédiatement, les psychologues ont permis de réduire sensiblement la gravité du traumatisme psychologique à long terme des personnes consultées au cours de l'année.

1281 bénéficiaires sur 1641 cas des VBG enregistrés ont bénéficié de soutien psychologique, soit 78.1%. Parmi 1281 SVS prises en charge psychologiquement, 602, soit 47 % ont bénéficié de

l'accompagnement psychologique dans le délai inférieur à 72 heures contre 679 qui sont intervenus dans le délai dépassant 72 heures soit 53 %.

S'agissant de principales plaintes psychologiques, on note que sur 1281 écoutés, 781 cas patients, **soit 61 % ont accusé les problèmes somatiques/physiques** : les douleurs corporelles (au niveau de la tête, bas ventre, dos, etc.). 205 cas soit 16 % sont arrivés en présentant des humeurs tristes ; 128 cas, soit 10% ont tellement eu peur des IST, des grossesses non désirées, rejet familial et 90 cas, soit 7 % développent les sentiments de honte et de culpabilité, le reste soit 6% ont présenté d'autres plaintes mineures.

4. PRISE EN CHARGE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

La SOFEPADI s'assure aussi de l'élaboration d'un certificat médico-légal pour s'assurer de la conformité dans la constitution des preuves. Au total, 351 réquisitions médicales ont été émises.

Cette année, hormis les cas référés d'autres structures de prise en charge juridique à Kinshasa et à Isiro, 87 dossiers de violence sexuelle basée sur le genre ont été accompagnés par les cliniques juridiques de la SOFEPADI en Ituri et 88 au Nord-Kivu.

Accompagnement judiciaire : 172 cas ont été accompagnés sur le plan judiciaire dont 135 cas mineurs et 37 cas majeurs, grâce aux efforts de sensibilisation dans la communauté par les APS ou animatrices, le service médical lors des premiers contacts, les leaders communautaires et l'auto référencement. 1813 personnes ont consulté les avocats conseils de la SOFEPADI en vue de l'orientation de leurs dossiers soit liés au viol, soit relatifs aux violences basées sur le genre.

La SOFEPADI a identifié 1912 cas des violences basées sur le genre dont 1673 des violences sexuelles et 239 des autres formes.

- Appui logistique à l'organisation de la chambre foraine :

Les audiences foraines sont une grande opportunité de sensibiliser les communautés sur les violences sexuelles et les dispositions prévues par la loi pour la répression des viols et autres formes des violences.

La SOFEPADI a appuyé la tenue de 5 audiences foraines dont :

- 2 à Mambasa organisées par le Tribunal Militaire de Garnison de Bunia avec l'appui financier de BCNUDH. De ces audiences 9 dossiers ont été enrôlés dont 5 gagnés et 4 perdus.
- 3 à Beni notamment à :
 - Beni : Sur 5 dossiers suivis à la cour militaire, 4 ont été gagnés et 1 perdu.
 - Kasindi : Sur 3 dossiers suivis au tribunal, 2 ont été gagnés et 1 en continuité aux audiences ordinaires
 - Kasindi : Sur 10 dossiers, 7 ont été gagnés, 1 acquittement et 2 dossiers où les parties civiles se sont désintéressées pour une raison de la majorité d'âge de la fille et une autre pour conserver la relation familiale.

- **Identification, Suivi des cas et contacts avec les juridictions**

Les cliniques juridiques de Beni et Bunia de la SOFEPADI ont eu à accompagner 175 dossiers dont 159 nouveaux dossiers et 16 reliquats de l'année 2019. Ces 175 dossiers contiennent 125 cas de viol et 50 cas d'autres formes de VBG. Parmi les cas de viol, 63 dossiers sont en instruction dont 24 à la police, 15 au Parquet, 9 au

Tribunal pour Enfant, 5 à l'Auditorat et 7 au Tribunal de Grande Instance et 3 à la

CA. 80 jugements rendus dont 74 condamnations et 6 acquittements ;

- **Appui à l'exécution des jugements** :

Il est vrai que la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a eu un impact considérable sur le fonctionnement des instances judiciaires provoquant ainsi l'arrêt des toutes les activités au tribunal pendant le confinement, puis la relance timide des activités. Aucun des 80 jugements n'a été exécuté, hormis les arrestations immédiates effectuées. Les peines prononcées ont varié entre 2 et 14 ans de servitude Pénale. Le dommage et Intérêt a été compris entre 2000 et 5000\$ payable en Franc congolais.

Le Tribunal pour Enfant a remis plusieurs enfants à leurs parents avec instructions de mieux les surveiller. 11 Jugements exécutés et réparation obtenues dont 6 avec l'appui financier de l'Ambassade de Norvège et 5 de Trocaire

- **Renforcement des capacités des Para Juristes, de Conseillers de terrain et de noyaux des victimes:**

- ✚ Atelier de redynamisation/formation du noyau de victimes organisé en date du 03/06/2020. Participants : 17 dont 12 femmes, 4 hommes et 1 enfant.
- ✚ Atelier de redynamisation/formation des moniteurs des procès organisé en date du 04/06/2020, Participants : 12 dont 9 femmes et 3 hommes.
- ✚ Activité de renforcement des capacités des membres de noyau des survivantes sur la sexualité responsable et la Gestion des rumeurs et monitoring d'audience ainsi que la procédure en droit pénal en matière de VS et quelques infractions. 17 participantes avaient été capacités en vue de s'impliquer activement dans l'accompagnement des autres survivantes dans la structure de prise en charge.

Formation et renforcement de capacité des prestataires de la justice.

- 14 OPJ et 1 Magistrat de la ville de Bunia sont formés sur l'écoute active des Survivants de violences sexuelles et autres VBG. Etant en contact régulier avec les SVS et constituant une des portes d'entrée des SVS pour bénéficier de services de Gestion de Cas, la formation a duré pendant deux jours. Les participants sont venus de différentes juridictions policières de la ville de Bunia. Il s'agissait des Policiers qui traitent les dossiers de VBG dont les filles et femmes sont victimes. Parmi les 15 participants se trouvaient 3 femmes.
- Atelier de renforcement des capacités des paras juristes sur le processus d'accompagnement juridique des victimes des violences sexuelles et basée sur le genre. 20 Para juristes des axes différents du territoire et ville de BENI dont 11 hommes et 9 femmes avaient été renforcés en capacités sur les thèmes suivants :
 - la procédure pénale en matière de violence sexuelles
 - La méthodologie de counseling pour les victimes de violences sexuelles et celles basées sur le genre
 - Mandat et procédures de la PNC dans la lutte contre les violences basées sur les genres
 - le circuit de référencement des survivantes de VBG

- Un atelier de formation organisé en faveur des OPJ et magistrats de la ville de Bunia, en date du 08 /07/2020. Participants : 19 dont 4 femmes et 15 hommes
- Un cadre de concertation organisé en faveur des acteurs judiciaires et autres ONGDH, en date : 05 /08 /2020, Participants : 40 dont 30 femmes et 10 Hommes.

- **Organisation des séances de Conscientisation des leaders communautaires sur leur rôle dans la lutte contre les violences basées sur le genre :**

- Un atelier de formation organisé en faveur des Bourgmestres et chefs de Quartiers de la ville de Bunia, Inspecteurs sur les lois réprimant les violences sexuelles en RDC. 27 personnes avaient pris part à cette activité parmi lesquelles 22 femmes et 5 hommes.

Engagement pris par les participants :

Elaborer un plan local de plaidoyer en faveur de la masculinité positive et la lutte contre les violences basées sur le genre. De ce fait, ils ont également élaboré un plan d'action individuel en faveur de la masculinité positive et l'égalité entre les sexes.

- Atelier d'échange avec les autorités et défenseurs des droits humains sur les politiques publiques. 24 personnes y avaient pris part dont 15 hommes et 9 femmes. A cette occasion, les autorités et défenseurs des droits de l'homme avaient pris connaissance de l'Edit provincial protégeant les DDH dans le travail humanitaire.

-Renforcement des capacités des organisations intervenant dans la lutte contre les VBG

- 17 membres d'Ongs et associations féminines (10 Femmes, et 7 Hommes) renforcées en plaidoyer, le référencement, en droit de l'homme, droits spécifiques de la femme , VBG et dignité de la jeune fille , santé sexuelle.
- 84 Mouvements associatifs féminins formés sur les VBG et circuit de référencement des cas, (sensibilisations des chefs autorités locales pour leurs engagements dans le monitoring des violations de droits de l'Homme sur base de protocole de Maputo et de la déclaration de Kampala Ainsi que la documentation des cas de violence domestique ainsi que le référencement des cas.

5. PRISE EN CHARGE SOCIOECONOMIQUE

- Formation en gestion des AGR :

o **Les bénéficiaires ont été formées sur la création et la gestion d'une AGR.**

Dans le souci de pouvoir renforcer leurs connaissances sur la gestion d'une activité génératrice des revenus :

- 135 Femmes, survivantes des VBG ont été formées à BUNIA, INGBOKOLO et Mahagi sur les notions de création et gestion d'une activité génératrice des revenus épargne et tenue d'une comptabilité simple, au terme de laquelle elles ont mis en place des petites activités génératrices des revenus en vue de concourir à leur autonomisation.
 - 560 membres des Groupes de dialogue communautaires avaient formés en gestion et tenue d'une AGR commune au sein des 28 villages des Territoires de Beni(Oicha, Mbau, Mantumbi, Mavivi), Djugu (KATOTO, LUVANGIRE, KATSU, IGA-BARRIERE, NIZI, LOPA, RISASI, GINA, MUTUMBI, MANDRO, KOTONI, EZEKERE, ZUMBE ET TCHOMIA) et Irumu (NYAKUNDE, KOMANDA, KUNDA, BEMBEY, MIALA, KASENYI, BOGORO, GETY, BOGA, MITEGO). Un fonds de démarrage équivalant à 300\$ avait été remis à chacun de GD en vue de l'exercice d'une AGR commune au bénéfice des activités de médiation et de dialogue communautaire.
- Mise en place des Associations villageoises d'épargnes et de crédit

Au cours de l'année 2020, 90 AVEC ont été constituées dans les Territoires de Beni, Djugu, Irumu ainsi que les villes de Beni et Bunia. Elles ont permis de réunir, former et doter en fonds de crédits rotatifs à 2700 femmes et filles, déplacées, vulnérables et à risque.

En ville de Beni, 3 AVEC ont été créés et suivies ; A Bunia, 6 ; En territoire de Beni 22 ; Irumu 26 et Djugu 33. Grâce à ces AVEC, 63% des bénéficiaires ont su initier des activités génératrices des revenus, 27% ont augmenté leur capital et 10% ont joui des services flexibles de ces structures pour répondre aux difficultés auxquelles leurs ménages avaient rencontrées.

Appui à la réinsertion scolaire :

114 survivantes et enfants issu de viol dont 4 garçons ont bénéficié de la réinsertion scolaire dont 22 au niveau primaire, 81 au niveau secondaire et 11 au niveau universitaire dans les villes de Beni et Bunia, et les Territoires de Beni et ARU.

Les bénéficiaires ont été inscrits dans des écoles privées et publiques parmi lesquelles institut Kilokwa, institut Elimu, institut Bustili, institut Wasingya , institut

Kabasha , à l'institut Bakanja à Kabasha, à l'institut Maboya loya, à l'institut Mavoya, institut Kisolokele, institut Maarifa; institut tenambo, institut Ntuani, institut t Lombe, institut Saabato, institut Mukakira, institut kalema, institut Manzali, l'institut Ngadi, à l'institut Bustili ...

- Assistance sociale :

Assistance en vivre et non vivres :

- 300 ménages de déplacés vivants dans des familles d'accueil de Quartier Hoho et les sites de déplacés de l'ISP/Bunia, Kigonze, Bembey ont été assistés en vivre composés des sacs du Riz, haricots et de savons. Ces ménages sont composés de 2100 personnes.
- 250 ménages de déplacés internes soit 1741 personnes localisés dans des églises, marchés et sites des déplacés à Oicha, Mavivi, Beni et Mangina ont bénéficié des vivres (riz, farine de maïs, huile, haricot) et non vivres (savon, kit de dignité. 41 ménages étaient constitués des pygmées basés au site des déplacés de LUVANGIRA à Oicha.
- 49 femmes visiblement enceinte ont bénéficié des kits d'accouchements à Bunia et à Beni;
- 1884 femmes et filles vivants dans les sites de déplacés de Bunia, Bembey et Djugu ont bénéficié de kits de dignités.

Journée de réflexion entre victimes

Dans le cadre du « **Projet IHA ET OFDA** », la SOFEPADI en collaboration avec SAVE CHILDREN INTERTATIONAL a organisé deux séances de la psychothérapie du groupe entre les survivantes de violences basées sur le genre.

La première séance a eu à OFAYE et la seconde a KOMANDA.

La séance d'OFAYE a connu la participation de 10 personnes venues de deux aires de Santé dont 7 femmes contre 3 hommes. Parmi ces participants, nous avons enregistré quatre (4) survivantes de VBG contre six travailleurs psychosociaux.

La séance de KOMANDA a reçu 12 participants contrairement à la prévision, car certains TPS/APS ont mobilisé plus de bénéficiaires. Il n'était pas digne que nous les retournions. Nous avons enregistré huit (8) SVS contre quatre (4) APS/TPS.

Ces échanges d'expériences traumatisantes et stressantes ont permis aux survivantes des VBG de partager les unes les autres leurs vécus douloureux afin d'obtenir leur rétablissement ou guérison psychologique. Cette journée ou séance est organisée pour que les survivantes se retrouvent ensemble et sachent qu'elles ne sont les seules personnes qui ont traversé et traversent des situations difficiles, bouleversantes et traumatisantes sur cette terre. Et qu'on peut s'assortir même des situations très difficiles.

Ces échanges les aident à partager leurs expériences bouleversantes

vécues pendant les viols, agressions physiques, sexuelles et psychologiques subies. Elle les allège des souffrances morales et mentales en faisant recours à la catharsis (libération ou défoulement).

Une formation de renforcement des capacités de 15 APS/TPS venus de trois organisations (SOFEPADI, FOMI, et Caritas) a été réalisée. Elle a duré deux jours. Le facilitateur était le psychologue de la SOFEPADI.

Les modules qui ont été développés pendant cet atelier sont:

- Module : révisions de base concernant les VBG : les contextes, les causes et conséquences des VBG ;
- Module : Attitudes et perceptions des VBG dans nos communautés ;
- Module : Compétences en communication ;
- Module : Gestion des Cas VBG : Vue d'ensemble : Etape 1 :

Introduction/présentation et engagement ;

- ☑ Module : Etape 2 : Evaluation de besoins des SVS ;
- ☑ Module : Etape 3 : Elaboration d'un plan personnalisé ;
- ☑ Module : Etapes 4,5, et 6 : Mise en œuvre de plan personnalisé suivi de plan personnalisé et clôture de dossier de la SVS.

La formation a pris fin avec la satisfaction de tous. Les participants souhaitent que cette formation soit répétitive, car cette notion de Gestion de Cas VBG est nouvelle.

❖ Une séance de partage d'expériences est organisée entre 17 Survivantes de violences sexistes. Parmi eux, 6 ont eu le courage de partager leurs histoires déstabilisantes, traumatiques et stressantes les rendant tristes dans leur vie quotidienne. Ces partages ont permis aux autres Survivants de trouver les pistes de solutions aux problèmes vécues et subis pendant les atrocités.

Elles étaient toutes satisfaites de la séance qui a permis qu'elles soient en contact avec les personnes qui ont traversé les mêmes incidents. Elles souhaitent que la séance soit élargie aux autres SVS stressées et traumatisées se trouvant dans les divers.

RESULTAT 2 : la promotion du droit à la santé sexuel et reproductive des femmes et de jeunes est assurée

Les droits en matière de reproduction correspondent à certains droits de l'Homme déjà reconnus dans des législations nationales, les conventions internationales et d'autres documents de consensus. Ils reposent sur la reconnaissance du droit fondamental de tous les couples et de tous les individus à décider librement et en toute responsabilité du nombre de leurs enfants, de l'espacement de leurs naissances, à disposer des informations et des moyens pour ce faire, ainsi que du droit à bénéficier du meilleur niveau de santé dans le domaine de la sexualité et reproductive. Cela inclut aussi leur droit à prendre des décisions dans ce domaine en dehors de toute contrainte, de toute discrimination et de toute violence, comme il l'est rappelé dans tous les documents relatifs aux droits de l'Homme

C'est dans cette optique que la SOFEPADI promeut ces droits aux couples et aux jeunes en général.

➤ **Sensibilisation et mobilisation des jeunes à l'accès au service de planification familial**

En Ituri, un grand nombre de jeunes filles ont leurs premières relations sexuelles avant 19 ans, et une partie non négligeable avant 15 ans. Ces relations sexuelles peuvent être non protégées et vécues sous la contrainte. Pour beaucoup de filles, le mariage constitue le cadre de ces premiers rapports. Ces facteurs contribuent à la prédominance des grossesses précoces et non désirées : dans la région, les taux de natalité chez les adolescentes sont élevés.

La planification familiale permet de réduire les grossesses à risque et non désirées chez les adolescentes. Répondre aux besoins non satisfaits en planification familiale des filles de jeunes préviendrait six millions de grossesses non désirées chaque année à l'échelle mondiale. La PF contribue ainsi à réduire le risque de décès maternels, maintenir les adolescentes à l'école et renforcer leur pouvoir décisionnel. Pourtant, l'accès des adolescentes à la PF reste très limité,

C'est pourquoi, 10 séances de sensibilisation sur les thématiques en lien avec la santé de reproduction ont été réalisées dans des sites des déplacés de Bunia de Djugu. Au total 3600 personnes ont été atteintes par les différents messages développés dont 800 hommes, 2800 femmes.

RESULTAT 3 : la cohabitation pacifique entre les communautés est améliorée et la représentation des jeunes et de femmes aux instances décisionnelles est assurée.

- ✦ organisation des séances d'analyse de contexte pour l'identification, la documentation et la médiation des conflits ;

Au cours de cette année, nous avons redynamisé et renforcé les capacités des membres des groupes de dialogues communautaires mise en place dans certains villages de territoire d'Irumu, djugu et Beni.

Ainsi, à ce jour 30 différents groupes de dialogues communautaires sont opérationnels et font la continuité des sensibilisations communautaires sur la culture de la paix. Au cours de cette année, ils ont réussi à résoudre 125 contentieux sur 215 enregistrés. Seul 10 contentieux n'ont pas débouché à la réconciliation des parties en conflits et ont été transférés à la police.

- ✦ **Activités de consolidation de la paix dans la région de Beni**

Activités	Description de l'activité
Mise en place des Groupe de Dialogue Permanent(GDP)	5 Groupes de Dialogue Permanent ont été mise en place dans les sites Bingo, Bulongo, Mavivi, Kabasha et Batalinga. Ces GDP ont 30 Membres chacun dont 40% sont des femmes ; ils ont été sélectionné suivants les critères : d'inclusivité, de Bénévolat et volontariat, courage, sacrifice, non conflictuelle, capacité des travailler en groupe et avoir l'esprit d'initiative, être accepté dans la communauté.
Tenue de Dialogue démocratique	6 dialogues étaient organisés dont 1 à Bulongo sur l'insuffisance de l'eau potable dans le secteur de Ruwenzori, à Bingo autour du carré minier de latérite, à Batalinga le Dialogue concernait un conflit de leadership entre les jeunes de Parlement de Jeune et le conseil local des Jeunes ; deux Dialogues à Kabasha un sur la propriété foncière et un autre Dialogue sur la gestion du tracteur donné par le Gouvernement Provincial

Tenue de la Table Ronde Provinciale à Beni du 25 au 26
Septembre 2019

La Table ronde avait comme Objectifs : Restituer les résultats de la recherche aux parties prenantes du territoire de Beni

Approfondir la réflexion sur les capacités territoriales et comment ses capacités peuvent être mobilisées pour faire faces aux défis à la stabilisation au niveau de Beni

Identifier les recommandations (actions spécifiques) pour les acteurs spécifiques (les organisations régionales, les acteurs étatiques au niveau national, les acteurs étatiques au niveau local, les organisations de la société civile et la communauté internationale) afin de répondre aux enjeux de la stabilisation sur base des capacités identifiées.

Les participants à cet activité étaient venus de Kinshasa, Goma, Beni ville et Territoire ; les ministres, les Députés Provinciaux et Nationaux, les ONGI membres du consortium ; les présidents des sociétés civile ville et Territoire, les chefs de secteurs et chefferie, les Notables de Beni et leaders.

87 personnes ont participé à cette Table Ronde dont 15 Femmes

Atelier d'analyse des actions de plaidoyer	Les 3notes de plaidoyer écrites par les membres de GAP de Beni ont été amandés par les participants dont le conseil au cabinet du ministre de plan, le chef de bureau du STAREC du Nord Kivu, les équipes IP et SOFEPADI, les membres du GAP Beni et 1 de Goma
Dialogue autour de la recrudescence des attaques à Halungupa,	Dans une séance entre les acteurs de la sécurité, l'autorité locale et les membres de GDP ensembles ils ont identifié les problèmes qui favorisent la recrudescence des attaques ADF dans la zone de Halungupa. Ensemble ils ont pris les engagements de conjuguer les efforts ensemble pour freiner le mouvement des ADF sur cet axe qui constitue un des milieux de ravitaillement en vivre,
Dialogues sur la situation des combattants favorable à la reddition de Kalunguta.	Dialogue entre les communautés, les combattants Maimai favorables à la reddition cantonnée à Kalunguta/groupement Buliki et les commandements des opérations sokola1 autour des tortures et extorsions des biens, menaces de la population
Dialogue sur la question d'appartenance de Magogo-Metale en groupement de Baswagha-Madiwe	Dialogue sur les tensions autour des limites administratives entre le territoire de Beni et de Lubero sur l'appartenance de Magogo-Metale. Deux séances ont été organisés et une descente amenant l'AT Lubero et de Beni, la chefferie de Baswagha et le secteur de Beni-Mbau, le groupement de Mwenye et de BaswaghaMadiwe, les chefs des villages de BapakombePendekali et le chef de Magogo mais aussi certains acteurs de la société civile pour aller constater la situation des limites entre le deux territoires pour déterminer l'appartenance de Magogo et Metale.

<p>Séance des remises officielles des PIP.</p>	<p>Remise officielle des Projets Intégrateurs de paix(4 sources d'eau sur l'axe Mavivi pour renforcer la cohésion entre bantou, pygmées et épouses militaires), Un Espace multiculturel à Nzenga secteur de Ruwenzori, Salle communautaire de paix à Kalunguta bien équipée, paillote de paix à Mabalako bien équipée et deux champs communautaires de paix à Watalinga pour renforcer la cohésion entre communauté.</p>
<p>Dialogue des réflexions avec les rendus Maimai et les forces de sécurité de l'axe Mavivi-Oicha.</p>	<p>Dialogue sur le contexte socio-sécuritaire de l'axe Mavivi-Oicha mettant sur la table les jeunes, les mouvements citoyens et groupe de pression, les rendus Maimai Kyandenga, les acteurs sociaux d'Oicha et les forces de sécurité ;</p>
<p>Tribune d'expression populaire à l'occasion de la journée de la paix.</p>	<p>Tribune d'expression populaire entre les jeunes des groupes de pressions, mouvements citoyens, associations des jeunes, les mouvements des femmes et les autorités politico-administratives de la ville de Beni</p>
<p>Dialogue entre les jeunes et l'autorité (Beni ville et territoire)</p>	<p>Dialogue entre les autorités politico administratives de Beni ville et territoire, les jeunes des différents mouvements citoyens, groupes de pression, les OSC, les mouvements des femmes et les forces de sécurités ; Des stratégies ont été proposées pour limiter les actions tendant à soutenir l'ennemie, des recommandations ont été élaboré avec des échéances ;</p>

Les résultats phares auxquels les différentes interventions ont abouti sont :

- La documentation par la recherche des conflits qui gangrènent la région de Beni, les conflits, les acteurs, leurs causes et conséquences sont bien identifiés et ceux trouvés majeurs sont priorités ;
- Les cadres inclusifs des dialogues sont mise en places à travers les trois entités (5 GDP sont mise en place) avec une forte parité observée. 30 membres par groupe dont 15hommes et 15 femmes;
- Des projets intégrateurs sont priorités et répondant aux problèmes de la population ;
- Les relations entre la population et les autorités sont rétablies à travers des séances de dialogues et la confiance renforcer ;
- Des séances de plaidoyers sont réalisées par les communautés pour la recherche d'un plus grand engagement politique auprès des décideurs ;
- Des relations positives ont été construites par le renforcement de la confiance entre les populations et les autorités locales ;
- Le retour des chefs dans leurs villages après la fuite du fait des atrocités et menaces des combattants Maimai ;
- Les jeunes adhèrent petit à petit à la culture des manifestations pacifiques ;
- L'obtention de l'engagement des communautés dans la sensibilisation des jeunes de ne pas adhérer aux groupes armés ;
- Les communautés ont adhéré à la culture de dialogue et d'analyse du contexte socio sécuritaire de leur zone, etc.

Impacts documentés

Les diverses interventions menées à travers le pilier Dialogue Démocratique dans le territoire de Beni ont produit des effets au sein des communautés sur tous les axes.

Ici, les illustrations y afférentes pour l'étayer :

Pour l'axe Bingo

Les séances de dialogue au sujet des tensions autour de l'espace d'exploitation de la latérite de Kyatsaba. Ici les riverains sentant les menaces qu'ils couraient présentaient une résistance aux entreprises d'exploitation de la latérite au point qu'ils envisageaient de livrer leur chef des villages Mr MUSUBAO KIBONGE aux miliciens Maimai pour règlement de compte du fait que c'est lui. Délocalisation du site d'exploitation de la latérite vers un lieu éloigné de la population et non conflictuel par le chef MUSUBAO KIBONGE;

Retour de confiance entre l'autorité coutumière et ces sujets à Bingo.

Retour de la séance de redétabilité hebdomadaire pour présenter la situation socio-sécuritaire et de développement dans les villages de Bingo,

Mise en place d'un cadre d'échange, des discussions et de dialogue avec les membres des communautés et autorités à Mabalako (Cfr construction d'une paillote de paix à Mabalako).

Mise au point sur la problématique des limites administratives entre Lubero et Beni autour des villages Magogo et Metale dans le groupement de BaswaghaMadiwe.

Pour l'axe Kabasha

Rapprochement des civils vers l'autorité après des séances des dialogues retour des relations entre communautés et autorité au vu du renforcement du climat de confiance à Kabasha et Kalunguta ;

Diminution des atrocités et extorsions des miliciens UPLC à Kalunguta après une séance de dialogue entre les communautés, les représentants des miliciens et le commandement des opérations SOKOLA1,

Pour l'axe Bulongo

La consolidation du mariage civilo- militaire à Halungupa et environ ;

Rapprochement des autorités entre la population à travers les membres de GDP et la population,

Pour l'axe Mavivi

Diminution de la tension communautaire entre les pygmées, les épouses Militaires et les Bantou ;

Adhésion à la culture du mécanisme d'alerter sécuritaire au regard du contexte très volatile de leur axe ;

Culture de l'Analyse du contexte par les communautés.

Pour l'axe Kamango

Retour de la cohésion sociale entre les différentes ethnies vivant en chefferie de Watalinga ;

Renforcement du climat des relations entre les leaders jeunes d'une part et les autorités de l'autre.

Le retour de la confiance entre les civils, les autorités et les forces de sécurités.

Activités avec les jeunes filles et les femmes o Un dialogue communautaire sur la recherche de la paix s'est tenu à l'occasion de la journée internationale de la paix à Beni. Le problème sécuritaire de la ville de Beni était analysé d'où les causes et pistes de solutions avaient été proposées. 38 personnes dont 21 Hommes et 17 femmes avaient alors mis en place un comité de suivi des recommandations en vue de s'assurer de leur mise en œuvre par les parties concernées.

Atelier de formation des jeunes filles leaders sur le leadership féminin et le protocole de Maputo :

- o A l'occasion de la journée internationale des jeunes filles, la SOFEPADI en collaboration avec le service genre du territoire de Beni avait renforcé les capacités des leaders jeunes filles d'Oicha sur « le leadership féminin et la vulgarisation du Protocole de Maputo. Cette activité ayant réuni 30 jeunes filles élèves et issues des associations féminines s'était tenue dans l'objectif de renforcer la participation de la jeune fille au processus de la promotion et la défense de ses droits en situation post-conflits et son engagement dans la lutte contre les violences basées sur le genre et renforcer les connaissances des jeunes filles sur le protocole de Maputo.
- o Plaidoyer de femmes adressé auprès du ministre de défense de la RDC. 30 femmes de Beni avaient plaidé en faveur de la restauration de la paix dans la région et au terme de leurs

échanges, le ministre avait rassuré l'engagement du gouvernement à restaurer la sécurité dans la région et avait annoncé le lancement des opérations de grandes envergures contre les rebelles.

- Plaidoyer des femmes de Beni en faveur de la participation des femmes à la réunion du comité de sécurité au niveau communal et urbain. A l'occasion, Les bourgmestres des communes de MULEKERA et BEU avaient été approchés en vue d'échanger autour de cette question. A la réception de la note de plaidoyer, les autorités s'étaient engagées à œuvrer en faveur de la concrétisation de la cause portée par les femmes.
- A Kinshasa, au total 84 Jeunes Filles ont été formées en leadership, Droits de l'Homme, les VBG, santé sexuelle de la reproduction, et dignité de la jeune fille, suivi du coaching de 62 filles en leadership et prévention de VBG, devenues par la suite actrices de changement dans leur communauté. Toujours dans cette optique, 10 femmes leaders ont été outillées sur le manuel de mentorat et de coaching de la jeune fille,
- 12 Actions de plaidoyer ont été menées à Kinshasa auprès des ministères Droits Humains, de l'Education et du ministère de genre, famille et enfants (national et provincial pour la mise en place d'un fond de réparation aux survivants de VBG qui a produit 4 réunions physiques avec les ministres, députés et sénateurs

Activités de consolidation de la paix avec les jeunes

✦ Organisation des séances de Dialogue démocratique communautaires.

Trois séances avaient été tenues sous le lead des jeunes bénéficiaires du projet et la participation des autorités locales et leaders divers. Trois principales thématiques avaient été abordées à savoir : le Conflit lié à la fuite d'irresponsabilité parentale, le Conflit lié au chômage et le conflit lié à la succession. 119 jeunes y avaient pris part dont 50 femmes et 69 garçons venus des 4 communes de la ville de Beni. Les résultats ci-après avaient été atteints :

- Les jeunes ont pris connaissance sur l'entrepreneuriat et ce que dit la loi en matière d'héritage
- Les parents ont pris conscience de leurs devoirs envers leurs enfants
- Le chef de service de l'ONEM s'était engagé à doter des cartes de chômeur aux jeunes bénéficiaires du projet

- Les participants ont pris connaissance du code de la famille principalement de l'article 758 qui parle de la succession.

Il s'était constaté une forte collaboration entre autorités et parents ayant pris part à ces activités conduites intégralement par les jeunes eux-mêmes.

- ✦ **Ateliers de formation des jeunes CPJ 15ans -17ans** sur plusieurs thématiques notamment : Compréhension du conflit, Gestion et résolution pacifique de conflit, Comment mieux comprendre et se faire comprendre, Perspective sur les rôles liés au genre, Le leadership et mobilisation collectives contre la violence ainsi que sur la Gestion de centre de jeunes et base de l'entrepreneuriat. 27 jeunes des communes de la ville de Beni avaient acquis des connaissances sur les notions de résolution pacifique des conflits et sur d'autres thématiques.
- ✦ Suivi des activités de construction des centres des jeunes : 4 centres de jeunes avaient été construits en semi durables au sein de chaque commune de la ville de Beni en vue d'offrir aux jeunes des cadres appropriés pour la promotion des activités de consolidation de la paix et d'autonomisation des jeunes.

RESULTAT 6 : Les capacités d'autonomisation des femmes et jeunes filles sont renforcées

Les activités suivantes ont concourus au renforcement de l'autonomisation économique des femmes il s'est agi de :

❖ 10 Survivants de Violences sexuelles sont formées sur la création, gestion et développement des activités génératrices de revenus (AGR). La formation a eu lieu au Centre Médical Karibuni wa Maman de la SOFEPADI. A la fin de la formation, chaque SVS a bénéficié un montant de 100 \$(cent dollars américains) pouvant lui permettre de mettre en œuvre l'activité choisie.

-24 femmes dont 15 filles mères victimes de viol et 9 adolescentes ont suivi la formation dans le Centre d'Apprentissage de Métier de SAIO sur la coupe couture et le tissage de paniers, de sacs à mains.

❖ Appui aux unités de transformation de produits agricoles : Une activité de formation était organisée en vue d'apprendre aux femmes la multiplication de la semence de champignons, 19 femmes sont formées et assurent la culture des champignons.

RESULTAT 7 : Le renforcement Structurel de la SOFEPADI est assuré

- Formation du personnel:

La SOFEPADI assure le renforcement de capacité d'abord au niveau interne et la possibilité à son personnel de s'auto former sur internet.

Signalons ici quelques formations majeures dont les agents de la SOFEPADI ont été bénéficiaires :

- L'équipe médical du Centre Médical Karibuni wa Mama a participé à une formation sur la gestion des cas VBG organise par UNFPA.
 - Le staff de la SOFEPADI avait participé à une formation en ligne sur les violences domestiques et sur la fabrication du savon antiseptique.
 - Les médecins du CMKW ont participé à une journée d'échange organisée par la police de la MONUSCO dans le cadre de 16 jours d'activisme ou la SOFEPADI a été facilitateur sur la prise en charge holistique de VBG et sur l'importance du dépistage volontaire au VIH/SIDA.
- **Formation professionnelle des stagiaires :** Au cours cette année, la SOFEPADI a encadré 29 stagiaires dont 15 élèves des humanités, 12 stagiaires académiques et 2 Stagiaires pour besoin de perfectionnement dont une femme à la logistique et un homme comme agronome.

- Suivi des activités et missions diverses d'évaluation :

Au cours de l'année, plusieurs missions des suivis et évaluation des activités des projets en cours ont été effectuées par les partenaires financiers et le programme. Cependant, l'insécurité dans certaines zones d'intervention a limité le nombre des missions de suivi prévues.

I. CONTRAINTES, DEFIS ET LECONS APPRISES

1. Contraintes et difficultés rencontrées

Au cours de l'année, plusieurs événements se sont succédés entraînant des perturbations dans la mise en œuvre et voir même le fonctionnement de la SOFEPADI, entre autre : la recrudescence de l'insécurité dans les Territoires de la province de l'Ituri et du Nord-Kivu, plus

particulièrement à Beni, Djugu et Irumu. Cette situation a occasionné les déplacements massifs de la population estimée à plus d'un millions cinq cents mille personnes selon le rapport de OCHA 2020.

En plus, la pandémie de Covid 19 en République Démocratique du Congo a affecté entre mars et juillet le régime de fonctionnement et de travail de la SOFEPADI. Pendant, ce moment la SOFEPADI a adopté la stratégie de travailler en équipe minimum afin d'assurer la permanence au service et éviter la contamination des Agents qui étaient à plus de deux personnes dans un même bureau. Faisant suite à ces problématiques, la SOFEPADI était contraint d'intervenir dans des zones un peu sécurisées qui sont accessibles par voie routière. Pour les zones inaccessibles, la SOFEPADI utilisait la voie aérienne via MAF et UNHAS pour atteindre les bénéficiaires.

Il faut aussi noter que des nombreuses survivantes de violences sexuelles (SVS) n'adhèrent pas facilement à l'accompagnement judiciaire, par peur des représailles et menaces de mort de la part de leurs bourreaux et/ou leurs membres de famille des conflits et des ennuis entre les deux familles (celle de la victime et celle de l'auteur du viol) suite au fait d'être rapprochés culturellement et au lien de la coutume ;

2. Les grands défis :

Pour parvenir à un changement des normes socioculturelles dans le cadre de lutte contre les VBG et les inégalités entre les sexes, beaucoup d'actions de sensibilisation et de mobilisation communautaire nécessitent d'être réalisées afin d'assurer une prise de conscience et un changement de comportement dans les communautés des provinces du Nord-Kivu, Ituri et Kinshasa.

A ce jour, la SOFEPADI contribue efficacement dans la prévention des violences basées sur le genre et la promotion des droits socioéconomiques des femmes pour la consolidation de la paix. Cependant, la persistance des groupes armés à rendre les armes rendent les efforts inefficaces, ce qui fait que les personnes assistées courent les risques de retomber dans la même situation. Dans le cadre de l'accompagnement juridique, les défis ci-après ont été identifiés :

- Certaines familles continuent à recourir aux arrangements à l'amiable malgré les efforts de sensibilisations...

- Les faibles moyens financiers disponibles afin de procéder à l'exécution des jugements rendus par les instances judiciaires en faveur des survivantes
- La prise en charge effective des enfants issus des viols et la réponse holistique à apporter aux femmes victimes des violences domestiques et conjugales.

3/ Opportunités :

Partant des réalisations des activités au cours de l'année, il ya lieu d'énumérer quelques facteurs qui ont positivement affecté la SOFEPADI entres autres :

- Une bonne attention des bailleurs qui se montrent de plus en plus disposés à accompagner et soutenir les actions de SOFEPADI,
- Une bonne collaboration avec les autorités Etatiques (Ministères provinciales de plan et de genre, les Divisions de genre, de la Justice et du plan, la mairie et les chefs de Quartiers) tant au niveau local, provincial que national ainsi que le concours de la population dans l'appropriation des actions de la SOFEPADI dans son rayon d'action.

Les Projets réalisés au courant de l'année 2020

Partenaires	Titre projet	Lieu	Durée
Fonds Humanitaire RDC	Prévention et Prise en charge des cas de Violences Sexuelles et Basées sur le Genre dans les Sites de Personnes Déplacées des Territoires de Djugu et Mahagi	BUNIA/DJUGU, MAHAGI	12 mois
OXFAM	Lutte contre les VBG : Justice, Autonomisation et Dignités des femmes et filles en Ituri, JAD	BUNIA/Djugu, Mahagi, Irumu et MAHADI	12 mois

OAK	Support Core	BUNIA, BENI & KINSHASA	12 mois
RAUSING	Lutte contre les violences basées sur le genre	BUNIA & BENI	12 mois
AJWS		BUNIA	
HELPAGE		BUNIA	
Protection Internationale		BUNIA	
Save the children	Afia Bora Kwa JAMAA II	BUNIA/Irumu,Mahagi,Djugu	12 mois
Save the Children	<i>Réponse d'urgence pour la protection des enfants et la nutrition pour les communautés touchées par le conflit en ituri-rdc 2020</i>	BUNIA/Irumu,Djugu	24 mois
UNFPA	Appui à la transition post- Ebola pour les populations des zones affectées à travers les services de santé reproductive et la protection (VBG et PEAS)"	BUNIA/Mambasa,Djugu et Irumu	3 mois
NOVO FOUNDATION			

UNFPA	Accès aux droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles dans les communautés affectées par les conflits dans 6 provinces de la RDC	BUNIA	9 MOIS
TROCAIRE	Projet d'appui à la protection et à l'autonomisation des survivants des violences sexuelles et celles basées sur le genre en province de l'Ituri	Bunia, Tchomia	12 MOIS
TROCAIRE	Projet d'appui au relèvement des survivants des violences sexuelles	BUNIA/INGBOKOLO	12 MOIS
ONUFEMMES	Implication de la femme dans le processus de consolidation de la paix, l'égalité des sexes et l'autonomisation socioéconomique	Territoires de Beni et Djuju	6 mois
GLOBAL FONDS			

FONDS MONDIAUX			
YORK UNIVERSITY			
INTERPEACE	Ensemble pour Beni	Territoire de Beni	24

3. CONCLUSION

En conclusion, le présent rapport présente les réalisations de l'an 2020 par la SOFEPADI en province de l'Ituri, Nord-Kivu et la ville de Kinshasa. C'est ainsi qu'en dépit des multiples problèmes sécuritaires et sanitaires qu'a connus l'année en cours, plusieurs activités ont été mises en œuvre.

Nous remercions infiniment les différents partenaires qui ont apporté leurs appuis considérables afin d'accompagner la SOFEPADI dans la réalisation de ses activités ; les autorités à tous les niveaux et les membres des communautés pour leur soutien indescriptible.

Fait à Bunia, le 22 Décembre 2020

Pour la SOFEPADI

Sandrine LUSAMBA MBUYI

Coordonnatrice